



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

FAIRE TRAVAILLER LES REPÈRES EN HISTOIRE-GÉOGRAPHIE AU COLLÈGE

1. Ce que l'on entend par repères

Le terme de « repère » doit s'entendre selon une acception dépassant la simple évocation d'une date. Empreinte historique ou spatiale, le repère est ce qui permet de **s'orienter**, tant dans le temps que dans l'espace. C'est pourquoi un repère peut être tout autant un lieu qu'un élément du patrimoine, un personnage, une situation, une période historique.

Les repères, parce qu'ils orientent les élèves dans une culture historique et géographique en construction, structurent les cours des enseignants. Au cours de la scolarité au collège, ces repères tissent les liens qui donnent sens, dans toutes les acceptions du terme, au savoir historique et géographique. Dès lors, ils constituent bien des repères, c'est-à-dire qu'ils conditionnent la pleine compréhension des notions nouvellement introduites par les enseignants et l'aisance des élèves face à la **complexification croissante du savoir**. Ainsi, sans une maîtrise satisfaisante de ces repères, la compréhension des permanences et des ruptures historiques tout comme celle des enjeux multiscalaires en géographie s'avèrent problématiques. Le savoir se résumerait alors à une juxtaposition, recommencée chaque année, de connaissances disparates. En définitive, les repères servent le travail intellectuel de **mise en perspective** inhérente à nos deux disciplines.

La nature très différente des repères proposés par les programmes est une invitation à construire avec les élèves une **culture historique et géographique toujours réflexive et contextualisée**.

Connaître et maîtriser, en classe de 5^e, « le couronnement impérial de Charlemagne (800) » ou « le règne de Louis XIV (1661-1715) » requièrent à la fois de cerner ce qu'est un événement ou une période et de mesurer l'épaisseur du temps historique. En géographie, l'élève de 5^e doit tout autant saisir l'enjeu du changement d'échelle pour donner du sens aux repères proposés par le programme. Ainsi, cette culture, loin de se résumer à une liste de dates, d'événements ou de lieux, doit témoigner chez les élèves d'un rapport réflexif au temps et à l'espace. Le travail sur la périodisation en histoire ou les échelles en géographie doit ainsi garantir la maîtrise contextualisée de ces repères.

2. Les repères dans le contexte de travail à distance

Dans le cadre de l'enseignement à distance, le travail sur les repères constitue une modalité efficace du travail de consolidation et d'approfondissement des acquis. Ce travail permet :

- de fournir aux élèves des **outils explicites pour apprendre à apprendre**,
- de proposer des **évaluations formatives** d'acquisition des compétences,
- de favoriser **l'auto-évaluation des progrès**,
- de renforcer **la coopération** au sein de la classe.

Les repères constituent une banque de situations pour réviser et/ou apprendre que les élèves ont l'habitude de mobiliser, c'est donc une banque à partir de laquelle les enseignants peuvent construire des situations d'apprentissage dans le contexte de l'enseignement à distance. Les apprentissages de ces repères et leur vérification mettent en jeu des compétences nombreuses, « *situer* », « *localiser* », « *analyser* », « *comprendre* », qui participent, en classe et à distance, de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

La systématisation et la régularité du travail de consolidation des acquis (par le biais de fiches « repère » à la structure identique par exemple) doivent permettre de construire progressivement l'**autonomie** des élèves en histoire-géographie.

3. Quelques pistes pour faire travailler les élèves

La spécificité du travail à distance exige un **accompagnement continu** par un professeur sensibilisé aux enjeux de l'utilisation du manuel papier à distance ¹ ou des outils numériques. Si le travail proposé s'appuie sur le manuel scolaire, il s'agit notamment de s'assurer que les élèves sont en mesure d'identifier et mobiliser de façon pertinente les ressources du manuel : le cours, la synthèse, le lexique, la frise chronologique etc.

Il faut souligner que ce travail doit moduler la progressivité des apprentissages en ayant pour horizon l'autonomie croissante des élèves. Il peut s'agir, par exemple, de substituer peu à peu à une forme de fiche imposée par l'enseignant (à laquelle doit aboutir un travail très étayé par les consignes de recherche d'informations dans le manuel) l'esquisse d'un schéma heuristique témoignant d'une appropriation des savoirs par essence différente selon les élèves.

Élaborer une fiche « repère » à partir du manuel ou de ressources en ligne

En s'appuyant sur les ressources proposées dans les manuels au format papier (fonds de carte, planisphère, frise chronologique, notices...) les enseignants peuvent développer l'apprentissage des repères en co-construisant avec les élèves un corpus de fiches consacrés aux repères identifiés par les programmes du collège. Il s'agit d'explicitier aux élèves les enjeux et la portée du travail de mémorisation et de consolidation des acquis. Ces repères sont des éléments structurants des chapitres étudiés.

À distance, les élèves peuvent donc être amenés à **identifier**, au sein du manuel, ce qui se rapporte au repère visé. Le **relevé d'informations** dans les pages de cours et de synthèse tout comme **la lecture des documents** permettent aux élèves guidés par leur enseignant de réactiver et d'approfondir ce qui a été étudié avec le professeur.

La complémentarité entre la trace écrite conservée par les élèves et les ressources du manuel peuvent être également utilisées par les enseignants dans cette activité. Cette complémentarité doit permettre d'exposer aux élèves **différentes modalités de présentation et de mémorisation** des connaissances dans les deux disciplines.

Dans le cadre d'un travail à distance requérant les outils numériques, les enseignants et leurs élèves pourront tirer profit de l'offre disponible à partir du portail « Eduthèque ».

De nombreux partenaires (*IGN Edugéo, CNES, Histoire par l'image, Panorama de l'art, Louvre, Lumni enseignement, Fovéa...*) mettent à disposition des ressources variées et mobilisables dans les deux disciplines.

¹ A ce sujet, consulter la note rédigée par le groupe histoire-géographie de l'IGESR : https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Continuite/34/3/Continuite_HG_Utiliserlemanuel scolaire_1263343.pdf

Les enseignants peuvent s'inspirer des scénarios pédagogiques proposés ou imaginer des travaux (exposés, fiches synthétiques) adaptés à la progression de leurs élèves, au temps dont ils disposent et à la place dévolue aux outils numériques.

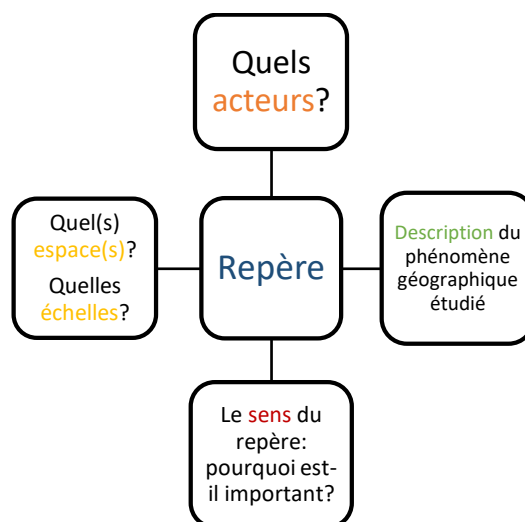
En **géographie**, différents types de fiches peuvent être élaborés avec les élèves en fonction des objectifs assignés à ces fiches par les enseignants.

Le programme de 3^e peut ainsi donner lieu à la réalisation de fiches succinctes - reproductions de cartes, fiche « mémo » - permettant aux élèves de **se repérer et de localiser** les phénomènes géographiques étudiés au cours de l'année (ex : « Les 13 régions métropolitaines », « La carte des États membres de l'UE »).

Mais la fiche « repère » peut également permettre de **comprendre le fonctionnement de certains espaces**. Ainsi la fiche consacrée au repère « **Les façades maritimes européennes et quelques fleuves principaux** » peut être organisée de la manière suivante :

- une production graphique qui localise les façades maritimes et les fleuves ou la liste qui les énumère à laquelle s'ajoute le renvoi aux pages du manuel permettant de retrouver les cartes correspondantes,

- un schéma heuristique présentant le fonctionnement d'une façade maritime en s'inspirant d'un modèle reproductible pour d'autres repères (voir ci-dessous) ou une liste ou un court texte (selon les capacités que l'on souhaite développer ou pour mettre en œuvre la différenciation pédagogique) reprenant les éléments du schéma.



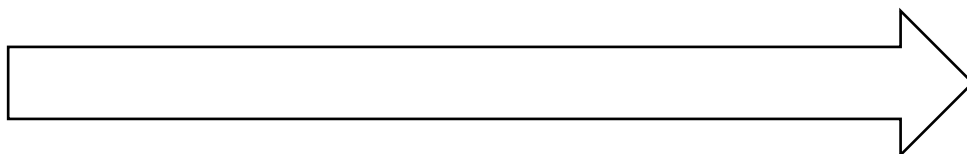
Un document iconographique, résultant du travail avec l'enseignant, peut le cas échéant illustrer une fiche réalisée sous format numérique.

En **histoire**, la fiche de mémorisation et de consolidation des repères est également susceptible de recouvrir des formes variées.

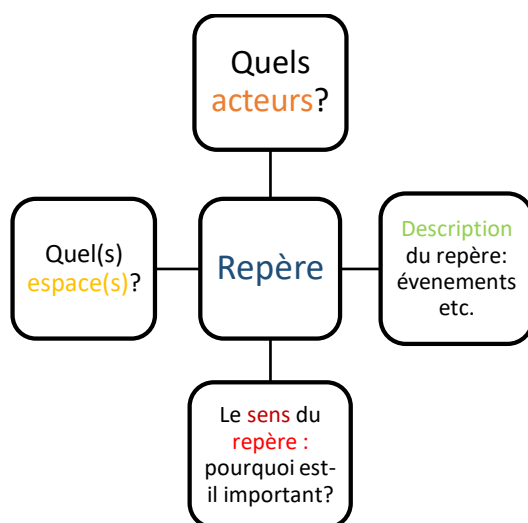
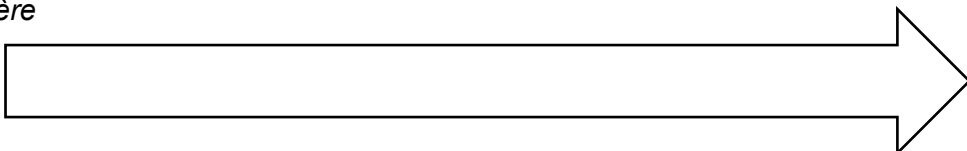
- Exemple possible d'organisation d'une fiche « repère » en histoire

Intitulé du repère

Replacer le repère sur la frise chronologique du programme de l'année



Replacer le repère sur une frise chronologique correspondante au thème dans lequel il s'insère



Un document iconographique, résultant du travail avec l'enseignant, peut illustrer une fiche réalisée sous format numérique

Consolider les repères : s'évaluer et coopérer

Ce travail de consolidation des repères implique l'évaluation de sa maîtrise par les élèves et l'enseignant. Ici encore, les modalités de travail sont variées :

- À l'écrit : les élèves doivent expliquer un repère en usant d'un nombre de mots variable (du résumé succinct en quelques mots à une véritable argumentation)
- À l'oral : les élèves peuvent enregistrer la présentation d'un repère, l'envoyer à l'enseignant via les modes de communications choisis pour le travail à distance.

Cette tâche de consolidation est également porteuse d'une dynamique collective. Le travail de fiches peut, *in fine*, aboutir à la création d'un portfolio ou d'une banque audio ou vidéo commune recensant l'ensemble des repères construits collectivement au cours de l'année.

Les études sur le travail à distance ont mis en avant l'importance des retours fréquents sur les productions des élèves (*feed-back ou rétroactions*). Ces retours garantissent l'engagement des élèves et attestent aux yeux des élèves la pertinence de ces outils pour apprendre à apprendre. Dans cette optique, le format du quizz peut permettre l'implication de tous les élèves dans des tâches différentes (élaboration des questions et des grilles de correction).

De nombreuses ressources numériques peuvent aider les enseignants à construire ces quizz en ligne. *Quizinière.com*, outil proposé par Canopé, propose par exemple de créer et de corriger des exercices en ligne².

Le contexte de l'enseignement à distance nécessite d'être attentif à la variété des exercices proposés. À cet égard, plusieurs types d'exercices en histoire et en géographie peuvent nourrir ce travail d'évaluation et d'auto-évaluation :

- *frise chronologique* : en créant un jeu où chaque carte figure un repère sans indication chronologique, les élèves doivent les reclasser dans l'ordre chronologique. Ce jeu peut, en 3^e par exemple, être étendu à l'ensemble des repères du collège. On peut aussi évaluer les élèves sur les écarts laissés entre les cartes afin de vérifier que les enjeux de la périodisation sont saisis et éviter une compression chronologique contraire au savoir visé.
- *légènder l'iconographie des repères* : un document iconographique relatif à un repère est proposé aux élèves. Ces derniers doivent retrouver le repère correspondant, le légènder et expliquer son importance
- *illustrer un repère* : au sein du manuel, les élèves doivent trouver le document (texte, image etc.) qui illustre le mieux à leurs yeux le repère et justifier leur choix
- *jouer avec les échelles*. Ainsi, on peut proposer aux élèves de 4^e de partir d'un port étudié et proposer un schéma à une échelle plus petite pour voir comment le repère s'articule à plusieurs échelles.

4. Les repères dans les fiches Eduscol

Géographie

Principaux repères spatiaux à construire

Classe de 6^e

Thème 1 : Habiter une métropole

Nommer et localiser dix métropoles mondiales parmi les plus importantes.

Situer les régions du monde qui concentreront demain les principales métropoles.

Thème 2 : Habiter un espace de faible densité

Les principales chaînes de montagne et les principales zones bioclimatiques.

Les grandes forêts équatoriales, les principaux déserts.

Les espaces de faible densité.

Thème 3 : Habiter les littoraux

Quelques façades maritimes et quelques villes portuaires majeures.

² Une présentation de cet outil est disponible sur le site HGC Créteil.

<http://hgc.ac-creteil.fr/comment-realiser-des-exercices-evaluations-interactifs-avec-l-outil-quiziniere-pour-votre-pratique-de-l-enseignement-a-distance>

Les grands littoraux touristiques mondiaux.

Thème 4 : Le monde habité

Les principaux foyers de peuplement (majeurs et secondaires).

Les « vides » humains.

Une dizaine de très grandes villes sur plusieurs continents.

Classe de 5^e

Thème 1 : La question démographique et l'inégal développement

La puissance émergente étudiée (Chine ou Inde).

Le pays africain choisi par le professeur.

L'Europe et les États-Unis.

Des pays riches et des pays pauvres

Thème 2 : Des ressources limitées, à gérer et à renouveler

Des bassins fluviaux aménagés.

Les principaux pays producteurs et consommateurs d'énergie.

Des exemples de territoires en situation de sous-alimentation.

Thème 3 : Prévenir les risques, s'adapter au changement global

Les territoires des études de cas menées en cas.

Classe de 4^e

Thème 1 : L'urbanisation du monde

Les métropoles les plus grandes et les mieux connectées du monde.

La localisation des cas étudiés sur des cartes à différentes échelles.

Thème 2 : Les mobilités humaines transnationales

Les grandes régions de départ aux « Suds » ou aux « Nord ».

Les grandes régions d'arrivée des migrants aux « Suds » ou aux « Nord ».

Les grandes aires touristiques du monde.

Les grands repères physiques (mers, océans, continents).

Quelques frontières, zones de passages mais aussi de contrôles (en lien avec l'étude de cas).

Thème 3 : Des espaces transformés par la mondialisation

Les mers et océans principaux ainsi que quelques lieux stratégiques (isthmes, détroits, canaux).

Les façades maritimes majeures et quelques grands ports mondiaux.

Quelques grands repères du territoire des États-Unis et de l'aire régionale africaine étudiée : quelques métropoles, un État pour l'aire africaine, un axe de circulation.

Classe de 3^e

Thème 1 : Dynamiques territoriales de la France contemporaine

Une dizaine d'aires urbaines françaises parmi les plus peuplées.

La distribution de la population, les principaux espaces fortement peuplés.

Des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation.

Des points d'entrée du territoire comme des ports et des aéroports, des interfaces frontalières, des façades maritimes.

Des grands repères physiques : massifs montagneux et forestiers, grandes vallées et grands fleuves, domaines bioclimatiques en lien avec l'étude des dynamiques spatiales de la population.

Thème 2 : Pourquoi et comment aménager le territoire ?

La (nouvelle) région administrative du collège.

Les 13 régions métropolitaines.

Les axes de transport.

Les grands traits de l'organisation du territoire national.

Les territoires ultra-marins parmi lesquels les 5 DROM.

Thème 3 : La France et l'Union européenne

La carte des États membres de l'UE.

L'UE sur un planisphère montrant les grands pôles économiques mondiaux.
Les principales métropoles européennes et les sièges des institutions européennes.
La mégalopole européenne et les grands axes de l'espace européen.
L'exemple de la région transfrontalière étudiée.
Les façades maritimes européennes et quelques fleuves principaux.
Le territoire français ultramarin.
Quelques États francophones dans le monde.

Histoire

Principaux repères chronologiques à construire

Classe de 6^e

Thème 1 : La longue histoire de l'humanité et des migrations

Durée de la préhistoire : plus de 3 millions d'années.

La période débute lorsque les premiers hommes apparaissent et travaillent des pierres pour en faire des outils.

Deux changements fondamentaux :

- la sédentarisation et les débuts de l'agriculture : à partir de -10 000 : les hommes tentent de dominer la nature et de la transformer pour mieux l'utiliser, ils deviennent producteurs ;
- l'apparition des premières écritures en Mésopotamie vers -3 500.

Thème 2 : Récits fondateurs, croyances et citoyenneté dans la Méditerranée antique au I^{er} millénaire avant J.-C.

VIII^e siècle avant J.-C. : Homère et fondation de Rome.

Du VIII^e siècle avant J.-C. au début de notre ère : plus de sept siècles pour écrire la Bible.

Ve siècle avant J.-C. : Athènes au temps de Périclès

Thème 3 : L'empire romain dans le monde antique

I^{er}-II^e siècles : l'empire romain au temps de la *pax romana*.

I^{er}-IV^e siècles : les débuts du christianisme.

II^e siècle avant J.-C. - II^e siècle après J.-C : la Chine impériale des Han.

Classe de 5^e

Thème 1 - Chrétientés et islam (VI^e-XIII^e siècles), des mondes en contact

622 : Hégire et début de l'ère musulmane.

800 : couronnement impérial de Charlemagne

1054 : excommunication mutuelle du pape et du patriarche de Constantinople

1204 : sac de Constantinople par les croisés qui marque la rupture définitive entre chrétientés occidentale et orientale.

Thème 2 - Société, Église et pouvoir politique dans l'occident féodal (XI^e-XV^e siècles)

987 : couronnement et sacre d'Hugues Capet.

XI^e-XIV^e siècles : doublement de la population européenne

1214 : bataille de Bouvines.

1337-1453 : Guerre de Cent Ans

Thème 3 - Transformations de l'Europe et ouverture sur le monde aux XVI^e et XVII^e siècles

1453 : la prise de Constantinople.

1492 : la découverte de l'Amérique.

1517 : Luther publie ses 95 thèses.

1598 : l'Édit de Nantes.

1661-1715 : le règne de Louis XIV.

Classe de 4^e

Thème 1 - Le XVIII^e siècle, expansions, Lumières et révolutions

Années 1670 – années 1750 : essor de la traite.

1751-1772 : parution de L'Encyclopédie

Fin XVIIIe siècle : apogée de la traite
1789 : début de la Révolution française
1799-1814/1815 : Napoléon Bonaparte au pouvoir

Thème 2 L'Europe et le monde au XIX^e siècle

Dernier tiers du XVIII^e siècle : débuts de la révolution industrielle en Angleterre.
1848 : le « Printemps des peuples » / seconde abolition de l'esclavage en France.
Années 1870 : début de la « seconde révolution industrielle ».
1870-1914 : « seconde mondialisation » et relance de la colonisation.
1900 : exposition universelle de Paris.

Thème 3 - Société, culture et politique dans la France du XIX^e siècle

1848 : adoption du suffrage universel.
1870 : proclamation de la Troisième République.
1882 : Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire.
1894-1906 : Affaire Dreyfus.
1905 : séparation des Églises et de l'État.

Classe de 3^e

Thème 1 - L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

1914-1918 : Grande Guerre.
1917 : Révolution Russe.
1933-1945 : l'Allemagne d'Hitler.
1936 : Front populaire.
1939-1945 : Seconde Guerre mondiale.

Thème 2 - Le monde depuis 1945

1945 : création de l'ONU.
1947-1991 : guerre froide.
1957 : traité de Rome.
1962 : indépendance de l'Algérie.
1989 : chute du mur de Berlin.

Thème 3 : Françaises et Français dans une République repensée

1944-1945 : Libération, le général de Gaulle prend la tête du GPRF qui met en œuvre le programme du CNR (ex : création de la sécurité sociale).
Les femmes obtiennent le droit de vote.
1958 : naissance de la Ve République.
1962 : élection du président de la République au suffrage universel direct.
1975 : loi Veil sur l'Interruption Volontaire de Grossesse.
1981 : première alternance, élection de François Mitterrand.